

CATALOGUE FORMATIONS

2026/2027



**Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21**

FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE

- Formation AFGSU de Niveau 1
- Formation AFGSU de Niveau 2
- Formation Revalidation AFGSU de Niveau 1
- Formation Revalidation AFGSU de Niveau 2
- Formation Réagir face une urgence
- Formation Réagir face une urgence chez l'enfant

FORMATIONS SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

- Formation AFGSU SSE Module 1, Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré-hospitalier
- Formation AFGSU SSE Module 2, Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé
- Formation AFGSU SSE Module 3, Annexe 5 : Stratégies médicales de « damage control »
- Formation AFGSU SSE Module 4, Annexe 6 : Urgence médico-psychologique
- Formation AFGSU SSE Module 5, Annexe 7 : Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC
- Formation AFGSU SSE : Module 6, Annexe 8 : Décontamination hospitalière approfondie
- Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle : Animation de la chaîne de Décontamination
- Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle : ESCAPE GAME : Cellules de crises
- Formation Référent en Situations Sanitaires Exceptionnelles
- Formation Formateur GSU en Situations Sanitaires Exceptionnelles

FORMATIONS POUR LES FORMATEURS CESU

- Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence
- Revalidation de la Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence
- Formation Maquillage en Simulation

FORMATIONS URGENCES PRE-HOSPITALIERES

- Formation Unité Mobile Hospitalière – Paramédicalisée (UMH-P)
- Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR
- Formation Accouchement inopiné en préhospitalier

FORMATIONS URGENCES INTRA

- Formation IOA
- Formation à la gestion des situations violentes ou agressives aux Urgences
- Formation SAUV pour les IDE et AS

FORMATIONS AUX GESTES ET SOINS D'URGENCE



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 2 journées soit 14h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 360€/participant

260€ en inscription individuelle

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

Arrêté du 30/12/2014

Formation AFGSU de Niveau 1

En 2025 :

2 Formations

26 Participants

Satisfaction : 9.52/10

Taux réussite : 100%

Public concerné : Personnels non-professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou dans un cabinet libéral auprès d'un professionnel de santé libéral. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une urgence à caractère médical et à sa prise en charge, seul ou en équipe, en attendant l'arrivée de l'équipe médicale, en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Identifier son rôle en cas de déclenchement d'un plan blanc ou d'un plan bleu,
- Être sensibilisé aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



Durée : 3 journées soit 21h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 590€/participant

525€ /VAE

400€ en inscription individuelle

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

Arrêté du 30/12/2014

Formation AFGSU de Niveau 2

En 2025 :

48 Formations

237 Participants / 623 Etudiants

Satisfaction : 9.55/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Professionnels exerçant une des professions de santé inscrites dans la 4ème partie du code de la santé publique et tous étudiants inscrits dans une université préparant l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires en lien avec les recommandations médicales et françaises de bonne pratique à l'identification d'une urgence à caractère médicale et à sa prise en charge seul ou en équipe en attendant l'arrivée de l'équipe médicale.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'une personne inconsciente en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe, charriot d'urgence, matériel embarqué...),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Arrêter une hémorragie externe,
- Identifier les signes de gravité d'un malaise, d'un traumatisme osseux ou cutané, d'une brûlure et d'effectuer les gestes adéquats.
- Prendre les mesures adaptées pour la mère et l'enfant face à un accouchement inopiné,
- S'intégrer dans la mise en œuvre des plans de secours (plans ORSEC, ORSAN, plan blanc ou d'un plan bleu),
- Appliquer les règles de protection face à un risque infectieux,
- Être sensibilisé aux situations sanitaires exceptionnelles (risques NRBC-E).

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- A l'issue de la formation une Attestation initiale de Formation aux Gestes et Soins d'Urgence niveau 2 sera remise au candidat, valable 4 ans.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex

Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 200€/participant

150€ en inscription individuelle

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 30/12/2014](#)

Formation Revalidation AFGSU de Niveau 2

En 2025
16 formations
220 participants
Satisfaction : 9.46/10
Taux de réussite : 100%

Public concerné : Professionnels exerçant une des professions de santé mentionnée dans la quatrième partie du code de la santé publique et aux étudiants inscrits dans une université, une école ou un institut de formation préparant à l'obtention d'un diplôme en vue de l'exercice de l'une de ces professions de santé, personnes titulaires ou en cours de formation, du diplôme d'État d'aide médico-psychologique, d'accompagnant éducatif et social mentionné à l'article D. 451-88 du code de l'action sociale et des familles, du diplôme d'assistants de régulation médicale, aux assistants médicaux, aux préleveurs sanguins en vue d'examens de biologie médicale et aux auxiliaires ambulanciers à jour de la formation AFGSU niveau 2.

Pré requis : Formation AFGSU de niveau 2 ou dernière revalidation datant de 4 ans maximum

Objectif : Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des urgences.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Réactualisation des connaissances et des gestes en termes d'urgences vitales et potentielles,
- Risques collectifs en lien avec l'actualité scientifique notamment dans le domaine de la médecine d'urgence ou de l'actualité sanitaire,
- Prendre en charge des situations d'urgence dans les services de soins

Méthodes et outils pédagogiques :

- Réactualisation des connaissances par mises en situations,
- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation de revalidation AFGSU niveau 2 sera remise au candidat valable 4 ans.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Mis à jour le 18/09/2026

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex

Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 200€/participant

150€ en inscription individuelle

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

Arrêté du 30/12/2014

Formation Revalidation AFGSU de Niveau 1

En 2025 : (Note commune revalidation
AFGSU2)

16 Formations

6 participants

Satisfaction : 9.69/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : L'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence de niveau 1 destinée à l'ensemble des personnels, non professionnels de santé, exerçant au sein d'un établissement de santé, d'une structure médico-sociale ou auprès d'un professionnel de santé dans un cabinet libéral, une maison de santé ou un centre de santé et ayant effectué la formation AFGSU niveau 1. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

Pré requis : Formation AFGSU de niveau 1 ou dernière revalidation datant de 4 ans maximum

Objectif : Réactualiser les connaissances et les compétences pour la prise en charge des :

- Urgences Vitales et Potentielles,
- Risques Collectifs en lien avec l'actualité sanitaire et scientifique.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Réactualisation des connaissances par des mises en situations (cas concrets),
- Identification des difficultés rencontrées depuis la formation,
- Sensibilisation à une thématique de santé publique,
- L'urgence vitale : actualisation des connaissances sur la prise en charge de l'arrêt cardiaque.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active type découverte avec mise en situation simulée,
- Apports scientifiques en lien avec les recommandations médicales françaises de bonne pratique,
- Echanges,
- Supports audiovisuels
- Attestation de présence sur demande,
- Attestation de revalidation de formation aux gestes et soins d'urgence d'une validité de 4 ans

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 180€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Formation Réagir face une urgence

En 2025 :

2 formations

19 participants

Satisfaction : 9.73 /10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Personnels des établissements de santé ou assurant des services à la personne à domicile.

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence médicale ou traumatique en mettant en œuvre les comportements et gestes adaptés.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'un enfant inconscient en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme crânien et osseux, d'une plaie, d'une brûlure, d'un saignement de nez et d'effectuer les gestes adéquats.
- Gérer des situations médicales du quotidien comme une réaction allergique, une gêne respiratoire, un pic fébrile, ou des diarrhée et/ou vomissement.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

☰ C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 180€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Mis à jour le 18/09/2026

nouvelle formation

Formation Réagir face une urgence chez l'enfant

Public concerné : Personnels assurant des gardes d'enfants à domicile.

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires à l'identification d'une situation d'urgence médicale ou traumatique chez l'enfant en mettant en œuvre les comportements et gestes adaptés.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Identifier un danger immédiat dans l'environnement et mettre en œuvre une protection adaptée, en situation sanitaire quotidienne,
- Alerter le SAMU (15) ou le numéro interne à l'établissement de santé dédié aux urgences vitales, transmettre les observations et suivre les conseils donnés,
- Identifier l'inconscience et assurer la liberté et la protection des voies aériennes d'un enfant inconscient en ventilation spontanée,
- Identifier un arrêt cardiorespiratoire et réaliser ou faire réaliser une réanimation cardio-pulmonaire de base avec matériel (Défibrillateur automatisé externe),
- Identifier une obstruction des voies aériennes et réaliser les gestes adéquats,
- Identifier les signes de gravité d'un traumatisme crânien et osseux, d'une plaie, d'une brûlure, d'un saignement de nez et d'effectuer les gestes adéquats.
- Gérer des situations médicales du quotidien comme une réaction allergique, une gêne respiratoire, un pic fébrile, ou des diarrhée et/ou vomissement

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active de découverte avec mise en situation simulée,
- Attestation de présence.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



FORMATIONS SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1/2 journée soit 3h30 en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 100€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Guide Méthodologique Plan gestion tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

Formation AFGSU SSE Module 1, Annexe 3 : Prise en charge d'une urgence collective en pré- hospitalier

En 2025

2 formations

14 participants

Satisfaction : 9.53/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Tous les professionnels exerçant dans des établissements de santé conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Pré requis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître le plan ORSEC NOVI et son articulation avec le dispositif ORSAN AMAVI,
- Identifier le rôle du SAMU, des SMUR, de la CUMP et l'ARS dans l'organisation du plan ORSEC NOVI,
- Connaître les principes de régulation médicales, de triage et le parcours de soins des patients dans le cadre de la régulation médicale,
- Maîtriser les techniques de prise en charge des blessés,
- Connaître les techniques de traçabilité des patients (SINUS/SIVIC),
- Connaître la composition des Postes Sanitaires Mobiles (PSM)
- Connaître les principes d'informations des proches des victimes,
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et le personnel Intervenant

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier, sera remise au candidat, valable 1 an.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21

Mis à jour le 18/09/2026



☰ C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1/2 journée soit 3h30 en
présentiel

Horaires :

13h20-13h30 : Accueil

13h30-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 100€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

Arrêté du 16 mars 2021 modifiant

Arrêté du 30 décembre 2014

Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière

Note de cadrage Formations SSE

Formation AFGSU SSE Module 2, Annexe 4 : Prise en charge d'un afflux massif de victimes non contaminées en établissement de santé

En 2025

2 formations

14 participants

Satisfaction : 9.53/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Tous les professionnels exerçant dans des établissements de santé conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Pré requis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître le principe et l'organisation de la prise en charge d'un afflux de blessés en établissement de santé : triage et parcours de soins,
- Comprendre le rôle du Directeur Médical de Crise et des différents intervenants,
- Connaître les organisations spécifiques des plateaux techniques d'accueil (urgence, bloc opératoire, imagerie, biologie médicale, salle de soins post-interventionnels, réanimation, etc.) ;
- Maîtriser les techniques de prise en charge des victimes blessés notamment les spécificités pédiatriques ;
- Savoir assurer la traçabilité des patients (SINUS /SIVIC) et connaître les principes d'identité-vigilance
- Connaître les principes de l'information des proches des victimes et de de l'annonce des décès ;
- Identifier les troubles psychiques post-traumatiques chez les blessés et parmi les personnels impliqués.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Prise en charge d'une urgence collective en préhospitalier, sera remise au candidat, valable 1 an.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
Mises en situation professionnelle
Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

28 participants maximum



Tarif : 200€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

Formation AFGSU SSE Module 3, Annexe 5 : Stratégies médicales de « damage control »

En 2025

5 formations

104 participants

Satisfaction : 9.58/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : • Soignants : Médecins urgentistes, anesthésistes-réanimateurs, chirurgiens, I(A)DE, IDE, IBODE, ARM, ambulanciers, AS et AP
• Non soignants exerçant dans des établissements de Santé

Pré requis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

Objectif : Permettre aux professionnels de santé de disposer des connaissances médicales et organisationnelles pour faire face à un afflux de victimes blessées par armes de guerre.

Compétences visées / Contenu de la formation :

Matinée :

- Comprendre les principes et la prise en charge dans le cadre du DAMAGE CONTROL en pré hospitalier, en réanimation et au bloc opératoire ;
- Comprendre le rôle des forces de l'ordre lors de la sécurisation des interventions (présentation par les forces de l'ordre : police nationale / gendarmerie nationale) ;
- Comprendre les principes de base des Plans ORSEC – NOVI, ORSAN – AMAVI et du Plan Blanc du CHU Dijon ;
- Comprendre les principes de l'identito-vigilance en contexte d'afflux massif de victimes (SINUS/SIVIC).

Après-midi :

- Savoir réaliser les gestes spécifiques via des ateliers pratiques (pansement compressif, garrot tourniquet, exsufflation, DIO, cricothyroïdectomie, ANTARES) ;
- Mise en pratique via une situation simulée avec victimes d'armes de guerre (Briefing, Débriefing).

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir, mannequin hémorragie, mannequins HF ;
- Pédagogie active avec mise en situation simulée, briefing, débriefing ;
- Utilisation de l'ambulance d'entraînement CENTURION ;
- Attestation de formation spécialisée aux gestes et soins d'urgence en situation sanitaire exceptionnelle module 3 annexe 5 stratégies médicales de damage control

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

DPC n° 16042425020

Téléchargez le livret d'accueil



[@CESU21](#)



[Cesu 21](#)



Mis à jour le 18/09/2026



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



Durée : 2 journées soit 14h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 360€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe

pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Guide Méthodologique Plan gestion tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

Mis à jour le 18/09/2026

Nouvelle formation

Formation AFGSU SSE Module 4, Annexe 6 : Urgence médico- psychologique

Public concerné : Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Pré requis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître l'organisation des secours et de l'aide médicale urgente dans les différents types d'événements (catastrophes, attentats etc...) et l'organisation de la réponse à l'urgence médico-psychologique,
- Connaître le stress et la pathologie psycho-traumatique,
- Savoir intervenir en tant que professionnel de la CUMP,
- Savoir prendre en charge les victimes, les familles et les proches dès la survenue de l'événement,
- Savoir les orienter et être en lien avec les autres professionnels concernés,
- Savoir où et quand intervenir en fonction de la spécificité des risques (NRBC, attentats etc...),
- Savoir assurer la traçabilité des victimes (SINUS/SIVIC),
- Connaître les principes de l'information des proches et des victimes et de l'annonce du décès.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence module Urgences Médico-psychologique sera remise au candidat, valable 1 an.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21





Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 200€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

Arrêté du 16 mars 2021 modifiant

Arrêté du 30 décembre 2014

Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière

Note de cadrage Formations SSE

Formation AFGSU SSE Module 5,

Annexe 7 :

Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC

En 2025 :

1 Formation

7 Participants

Satisfaction : 9.89/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Pré requis : Module « urgences collectives et situation sanitaire exceptionnelle » de l'AFGSU 1 ou 2 à jour ou valider la formation en ligne « Prérequis au AFGSU SSE » (Attestation de réussite à transmettre avant la formation) : <https://formation.sse.ehesp.fr/login/index.php>

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises actuelles.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Assurer l'accueil et la prise en charge de victimes potentiellement contaminées pour lesquelles il est nécessaire de revêtir un équipement de protection individuel,
- Apprendre à mettre en œuvre les procédures de décontamination d'urgence,
- Caractériser les risques liés aux contaminations NRC pour les victimes et les personnels,
- Identifier et maîtriser les moyens de protection individuels et collectifs de l'établissement en fonction des différents risques,
- Comprendre les règles pour éviter les transferts de contamination,
- Connaître les contraintes logistiques et physiologiques liées au port des différents types de tenues de protection NRC.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs NRC sera remise au candidat, valable 1 an.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 200€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

Formation AFGSU SSE :

Module 6, Annexe 8 :

Décontamination hospitalière approfondie

En 2024 :

1 Formation

11 Participants

Satisfaction : 9.88/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Personnels et professionnels de santé des cellules d'urgence médico-psychologique, ou les personnels souhaitant l'intégrer. Conformément à la Note Technique de cadre de la formation des professionnels du système de santé aux Situations Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Pré requis : Module 5 : « Décontamination hospitalière d'urgence et moyens de protection individuels et collectifs nucléaire, radiologique, chimique » de l'AFGSU SSE (Annexe 7).

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires et/ou prendre en charge des victimes potentiellement contaminées en lien avec les recommandations françaises actuelles.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître les principes et indications de la décontamination approfondie,
- Identifier et comprendre les différentes phases d'une décontamination approfondie (moyens nécessaires, fonction et tâches des personnels intervenants),
- Savoir mettre en œuvre une unité de décontamination hospitalière fixe et/ou mobile,
- Savoir intervenir en cas de malaise au sein de la chaîne de décontamination,
- Organiser la rotation et la décontamination des personnels (traçabilité etc...),
- Connaître les modalités d'élimination et/ou de décontamination des objets potentiellement contaminés.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Apprentissage de l'utilisation des tenues de protection,
- A l'issue de la formation une attestation initiale de Formation Spécialisée aux Gestes et Soins d'Urgence Module Décontamination hospitalière approfondie sera remise au candidat, valable 1 an.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum

et 12 plastrons



Tarif : 310€/ participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

Mis à jour le 18/09/2026

Nouvelle formation

Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle Animation de la chaîne de Décontamination

Public concerné : Professionnels de santé (médecin, i(a)de, ambulancier...) exerçant dans un établissement de santé disposant d'une chaîne de décontamination intra hospitalière fixe ou mobile

Pré requis : AFGSU SSE modules 5 et 6

Objectif : Lors d'un exercice « entraînement » grandeur nature, les participants devront animer la chaîne de décontamination de l'établissement avec des personnels porteurs d'EPI en intégrant l'environnement et logistique locale.
En préambule une réactualisation de

Compétences visées / Contenu de la formation :

Rappels le matin :

- Présentation de la journée,
- Prise en charge des plastrons par un formateur,
- Ateliers pratiques (EPI, déconta, SAS, PRV, antidotes...),
- Visite du dispositif.

Exercice l'après-midi :

- Installation du matériel et mise en route de la chaîne,
- Port des EPI,
- Utilisation du SAS entrée sortie des personnels,
- Triage au PRV, décontamination d'urgence,
- Décontamination par douche pour les patients valides et invalides,
- CUMP pour les plastrons et ou les personnels,
- Test des circuits (patients, personnels, linge, logistique, flux normal),
- Débriefing général et recommandations pour améliorer le dispositif existant.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pré visite technique du site avant la journée,
- Pédagogie active par mise en place d'ateliers de mécanisation puis d'un exercice de simulation pleine échelle,
- Apport scientifique en lien avec les dernières recommandations médicales françaises,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Échanges, discussions et débriefing

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21





Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



Durée : 1/2 journée,
2 sessions/jour soit 4h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

8 participants maximum

(2 groupes de 4/jour)



Tarif : 90€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Exercice de simulation en Situation Sanitaire Exceptionnelle ESCAPE GAME : Cellules de crises

Public concerné : Professionnels de santé (ARMS, superviseurs et médecins) exerçant au SAMU centre 15 et SAS.

Pré requis :

AFGSU SSE modules 3 et 4 recommandés

Objectif : Acquérir les connaissances nécessaires pour intervenir en cas de situation sanitaire exceptionnelle en lien avec les recommandations françaises de bonnes pratiques.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Travail en équipe collaborative
- Affirmer son leadership
- Améliorer ses compétences sociales et communicatives
- Renforcement de la cohésion inter professionnelle
- Résolution d'une problématique complexe à plusieurs

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active par simulation grandeur nature immersive
- Briefing, débriefing en équipe
- Matériel pédagogique (système audio vidéo, PC portables, appareil de communication)

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation
Mises en situation professionnelle
Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 3 journée soit 21h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum

(2 groupes de 8)



Tarif : 500€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

Mis à jour le 18/09/2026

nouvelle formation

Formation de Formateurs GSU en Situation Sanitaire Exceptionnelle

Public concerné : Personnel titulaire de l'AFGSU et du module en cours de validité de la FGSU SSE
qu'il enseignera ;
Personnel affecté dans un service directement ou indirectement impacté par une situation SSE en
lien avec le module qu'il enseignera. Sanitaires Exceptionnelles (SSE)

Pré requis : • Personnel en capacité de porter des équipements de protection individuels (EPI) pour
les modules des annexes 7-8-9-10-11. Si besoin, la médecine du travail peut être sollicitée pour
évaluer l'aptitude du professionnel au port des EPI ;
• Candidature validée par son CESU d'appartenance.

Objectif : • Maitriser les contenus des modules de la FGSU SSE :
o Acquérir les connaissances transversales nécessaires pour l'enseignement pour des
modules de la FGSU SSE ;
o Approfondir les connaissances des contenus du ou des modules qu'il enseignera.
• Enseigner

Compétences visées / Contenu de la formation :

Développement des compétences d'animations aux différents modules de GSU SSE

Acquisition des méthodes pédagogiques d'enseignement aux GSU SSE

Maitriser la théorie des modules GSU SSE enseignés

Méthodes et outils pédagogiques :

- Durée : 21 heures (présentiel) + animation en tutorat d'au minimum 1 session de
formation du module que le formateur enseignera, dans les 12 mois suivant la session de
formation de formateur FGSU SSE
- Les différents outils pédagogiques habituels
- Les équipements et matériels spécifiques aux différents modules de la FGSU SSE.

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
- Mises en situation professionnelle
- Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21





N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 2 journée soit 14h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

16 participants maximum
(2 groupes de 8)



Tarif : 300/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Guide Méthodologique Plan gestion
tension hospitalière](#)

[Note de cadrage Formations SSE](#)

nouvelle formation

Formation Référent en Situation Sanitaire Exceptionnelle

Public concerné : Professionnel de santé (médecin, pharmacien, cadre infirmier, ...) ou tout autre
personnel d'encadrement qualifié dans les domaines SSE missionné par la Direction de son
établissement.

Pré requis : • Être qualifié dans les domaines des SSE : médecine d'urgence, médecine de
catastrophe, gestion de crise, risques spécifiques (NRC, REB, AMAVI...) ou

• Titulaire de l'AFGSU 1 ou 2 et du module « Prise en charge d'un afflux massif de victimes
non contaminées en ES » de la FGSU SSE.

Objectif : • Être la personne ressource de l'établissement de santé, de l'établissement
médico-social ou de la structure de ville pour l'élaboration du PGTHSSE, du plan bleu ou du plan
SSE de ville, sa préparation logistique opérationnelle, l'organisation des exerci

Compétences visées / Contenu de la formation :

• Adaptés aux besoins des participants et à leur exercice professionnel

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active et participative,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations et la législation françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias

Modalités d'évaluation :

- Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
- Mises en situation professionnelle
- Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

FORMATIONS POUR LES FORMATEURS CESU



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 70h en présentiel + 6 journées en tutorat

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

14 participants maximum



Tarif : 1650€/participants

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Arrêté du 18/07/2018 modifiant arrêté
du 24/04/2012](#)

Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

En 2025 :

1 formation

14 participants

Satisfaction : 9.80/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Professionnel, titulaire de l'attestation FGSU 2, travaillant depuis au moins 1 an dans un service d'urgence (SAMU/SMUR/URGENCES) ou de réanimation ; anesthésie-réanimation. Formateur permanent dans un institut de formation préparant à un diplôme de santé, avec une expérience d'au moins un an, au cours des 10 dernières années, dans un service d'urgence, de réanimation, d'anesthésie réanimation, de surveillance continue post interventionnelle ou de soins intensifs. (Conformément à l'Arrêté du 30 décembre 2014 relatif à l'attestation de formation aux gestes et soins d'urgence)

Pré requis : Formation AFGSU 2 à jour

Objectif : Organiser et animer des formations aux gestes et soins d'urgence conformément aux textes réglementaires et aux référentiels scientifiques et professionnels en utilisant des techniques pédagogiques adaptées.

Compétences visées / Contenu de la formation :

Séminaire UE 1.1 « Pédagogie appliquée aux GSU » (5 jours)

Séminaire UE 1.2 « Évaluation appliquée aux GSU » (3 jours)

Séminaire UE 1.3 « Urgences collectives » (2 jours)

6 jours de tutorats (2 AFGSU2 complètes)

Méthodes et outils pédagogiques :

- Simulation, jeux de rôle avec analyse (débriefing) : Mises en situations simulées de formation, préparation et animation de séquences de formation en présence d'apprenants adultes.
- Présentation de techniques et d'outils pédagogiques,
- Travail en sous-groupe,
- Apports théoriques,
- Discussions/échanges,
- Dossier documentaire.
- Travail de recherche

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Retour d'expériences sur les formations précédentes

Autoévaluation

QCM et simulation

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 200€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 16 mars 2021 modifiant](#)

[Arrêté du 30 décembre 2014](#)

[Arrêté du 18/07/2018 modifiant arrêté
du 24/04/2012](#)

Revalidation de la Formation de Formateur aux Gestes et Soins d'Urgence

En 2025 :
1 formation
5 participants
Satisfaction : 9.80
Taux de réussite : 100%

Public concerné : Formateurs GSU de CESU

Pré requis : Formation initiale ou revalidation datant de 4 ans maximum

Avoir effectué une formation AFGSU2 complète et deux formations de revalidation durant les 4 années.

Objectif : • Consolider les pratiques de pédagogie active,

- Actualiser les connaissances et fonction des évolutions scientifiques et pédagogiques,
- S'approprier les techniques d'évaluation,
- Analyser des cas rapportés par les stagiaires, échanges,
- Se mettre

Compétences visées / Contenu de la formation :

La formation a pour objectifs d'assurer au formateur une formation pour être en cohérence avec
l'évolution de la science et les innovations pédagogiques grâce à :

Une actualisation des connaissances selon les référentiels scientifiques pour les situations
quotidiennes et d'exception.

Un maintien des compétences pédagogiques

Méthodes et outils pédagogiques :

- Mise en situation,
- Présentation de techniques et d'outils pédagogiques,
- Travail en sous-groupe,
- Apports théoriques,
- Discussions/échanges,
- Dossier documentaire.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Retour d'expériences sur les formations précédentes

Autoévaluation

QCM et simulation

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21

Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or

N° SIRET CHU DIJON

262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

10 participants maximum



Tarif : 250€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Formation Maquillage en Simulation

En 2025 :

1 formation

6 participants

Satisfaction : 9.7/10

Taux de réussite : 100%

Public concerné : Personnel pratiquant la Simulation en Santé

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquisition des différentes techniques de maquillage et de grimage afin d'augmenter le réalisme des séances de simulation.

Compétences visées / Contenu de la formation :

Réalisation de grimage en lien avec une séance de simulation,
Cours théoriques pour acquisition des bases du maquillage,
Ateliers pratiques,
Trucs et astuces,
Évaluation.

Méthodes et outils pédagogiques :

Supports techniques, démonstration du formateur, tutoriels,
Pédagogie active par ateliers,
Matériels de maquillage, grimage et prothèses,

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
Mises en situation professionnelle
Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21

Mis à jour le 18/09/2026



☰ C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr

FORMATIONS URGENCES PRE-HOSPITALIERES



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 4 journées soit 28h en
présentiel et 7h en distanciel soit 35h
au total

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil
8h30-12h30 : Formation
12h30-14h00 : Repas
14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 800€ / participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA
Responsable pédagogique
Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Guide intervention Paramed SMUR](#)

Formation **Unité Mobile Hospitalière –** **Paramédicalisée** **(UMH-P) V2**

En 2025 :
4 formations
52 participants
Satisfaction : 9.57/10
Taux de réussite : 100%

Public concerné : IDE, IADE, et Ambulanciers exerçant dedans une structure d'urgence disposant d'un service mobile d'urgence réanimation (SMUR) dans l'unité souhaite la mise en place de cette activité.

Pré requis : IDE, IADE, et Ambulanciers exerçant dedans une structure d'urgence disposant d'un service mobile d'urgence réanimation (SMUR) dans l'unité souhaite la mise en place de cette activité.

Objectif : Intervenir dans la prise en charge d'un patient pour toute situation d'urgence médicale ne nécessitant pas la présence physique d'un médecin, à la suite d'un déclenchement par le SAMU et sous la responsabilité du médecin régulateur du SAMU.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Savoir appréhender une situation inattendue dès les premières minutes
- Connaître les modalités de déclenchement et les conditions d'exercice d'une UMH-P selon les recommandations.
- Notion, utilisation et pose de KT-IntraOs
- Connaître les protocoles d'UMH-P
- Travailler en binôme en pré hospitalier en l'absence de médecin SMUR et avec les professionnels présents
- Recueillir les éléments anamnestiques, cliniques et paracliniques
- Transmettre le bilan reprenant les éléments clés en utilisant les outils de communication adaptés
- Adapter la prise en soins en relation avec le médecin régulateur du SAMU,
- Assurer la surveillance permanente du patient
- Respecter le secret professionnel et les règles d'hygiène en vigueur
- Communiquer de manière adaptée avec les différents intervenants

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques, supports audiovisuels et multimédias,
- 1 journée de 7h en E-Learning
- Attestation de présence sur demande.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)
Mises en situation professionnelle
Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 175 heures dont 2 stages
pratique de 35h - soit 105h de cours en
présentiel et 70h en stage

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil
8h30-12h30 : Formation
12h30-14h00 : Repas
14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

14 participants maximum



Tarif : 2200€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Arrêté du 17 mai 2023 relatif à la FAE](#)

[Ambulancier SMUR](#)

[Référentiel métier Ambulancier SMUR](#)

Formation d'Adaptation à l'Emploi Ambulancier SMUR

En 2025 :
1 formation
15 participants
Satisfaction : 9.56/10
Taux de réussite : 100%

Public concerné : Ambulanciers DE affectés ou destinés à travailler au sein d'un SMUR
(Conformément à l'Arrêté du 17 mai 2023 relatif à la FAE Ambulancier SMUR)

Pré requis : • Être titulaire du CCA / DEA, et en présenter une copie.

- Avoir trouver 2 terrains de stages de 35 heures dans un environnement SMUR en coordination avec un service d'Urgences, et un dans un environnement SMUR en coordination avec un SAMU (l'un doit être effectué dans la région ou dans un territoire limitrophe de votre lieu d'exercice. Il est impératif qu'un premier stage soit effectué avant le début de la formation FAE.
- Un stage de sécurité routière et de conduite en état d'urgence dans un centre agréé de formation doit être effectué préalablement.

Objectif : • Localiser rapidement le lieu de l'intervention et s'y rendre en toute sécurité

- Maîtriser les techniques de communication radio
- Connaître le matériel et son fonctionnement dans chaque véhicule
- Travailler en collaboration avec le reste de l'équipe

Compétences visées / Contenu de la formation :

Module 1 : Radiotéléphonie – cours théoriques et exercices pratiques

Module 2 : Hygiène – décontamination – désinfection

Module 3 : Situation d'exception

Module 4 : Participation à la prise en charge d'un patient au sein d'une équipe

Module 5 : Relation et communication

Module 6 : Intégration dans une équipe SMUR lors d'un exercice SSE

Module 7 : Aspect réglementaire médico-légaux et éthiques

Deux stages pratiques de 35 heures

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...)
- Attestation de formation valable 5 ans

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 1 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 250€/personnel paramédical
320€/personnel médical

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Mis à jour le 18/09/2026

Formation Accouchement inopiné en pré-hospitalier

En 2025 :

1 Formation

14 Participants

Satisfaction : 9.86/10

Taux réussite 100%

Public concerné : Médecins SMUR, Médecins Correspondant du SAMU, Médecins généralistes, Médecins Sapeurs-Pompiers, I(A)DE SMUR, IDE Sapeurs-Pompiers, Ambulanciers SMUR.

Pré requis : non-concerné

Objectif : Savoir prendre en charge un accouchement inopiné en pré-hospitalier et conditionner la mère et le nouveau-né pour le transport vers une structure de soins. Savoir trouver sa place lors de la prise en charge

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître l'anatomie-physiologie de l'accouchement (travail, mécanique obstétricale, expulsion, délivrance),
- Connaître les différentes installations possibles de la mère et le matériel nécessaire,
- Prendre en charge un nouveau-né en bonne santé, né à terme,
- Connaître les bons réflexes face à une hémorragie de la délivrance,
- Surveiller la mère et le nouveau-né,
- Transporter dans de bonnes conditions en pré ou post accouchement.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Mise en situations pratiques avec mannequin type NOELLE,
- Ambulance d'entraînement Centurion et locaux « Domicile » du CESU,
- Supports audiovisuels et multimédias,

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr

FORMATIONS URGENCES INTRA



N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 4 journées soit 28h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 700€/ participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour recevoir des personnes en situation de handicap.

Les formations ne sont en revanche pas toutes accessibles à l'ensemble du public : contactez-nous pour connaître les conditions et possibilités d'accueil en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[IOA Référentiel 2020](#)

Formation IOA

En 2025
1 formation
9 Participants
Satisfaction : 9.47/10
Taux de réussite : 100%

Public concerné : Cadre IDE et IDE exerçant dans une structure d'accueil des urgences adultes et/ou pédiatriques, titulaires de l'AFGSU niveau 2 en cours de validité (- de 4 ans).

Pré requis : non-concerné

Objectif : Acquérir les compétences permettant, en lien avec le médecin d'accueil, d'optimiser la qualité de la prise en charge du patient arrivant au SAU tant sur le plan des délais que sur l'adaptation à l'urgence de la situation.

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Connaître l'organisation des urgences en France,
- Accueillir un patient adulte ou enfant,
- Gérer les situations de stress et d'anxiété,
- Trier et orienter,
- Connaître et maîtriser les outils d'organisation, de tri, d'aide à la prise en charge.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes à acquérir,
- Pédagogie active avec mise en situation simulée,
- Apports théoriques soutenus par des médecins urgentistes, experts en sciences humaines, juristes et IDE expérimentés dans un SAU adulte et pédiatrique,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Table ronde avec les différents intervenants des situations d'urgences, Médecins, IDE SAU, SDIS, Forces de l'Ordre, Ambulanciers privés, Médecin légiste, Psychologue etc...
- Attestation de présence.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Equipe Pédagogique :

Professionnels de santé des urgences du CHU de DIJON

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 2 journée soit 14h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 320€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Législation / Recommandations

[Recommandations SAUV](#)

Formation SAUV pour les IDE et AS

En 2025
3 formations
36 participants
Satisfaction : 9.15/10
Taux de réussite : 100%

Public concerné : IDE et AS travaillant ou destinés à travailler en Service d'Accueil des Urgences Vitales.

Pré requis : non-concerné

Objectif : A la fin de la formation, les IDE et AS seront capables de participer efficacement à la prise en charge de patients nécessitant des soins en SAUV.

Ils sauront reconnaître et évaluer la gravité de l'état des patients, réagir et alerter, préparer les dispos

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Les pathologies prises en charge à la SAUV,
- Les médicaments de l'urgence,
- Les matériels de monitoring,
- La préparation des voies d'abord centrales,
- La préparation des moyens de ventilation assistée,
- La prise en charge des pathologies avec risques vitales

Méthodes et outils pédagogiques :

- Pédagogie active type découverte,
- Apport scientifique en lien avec les recommandations médicales françaises,
- Échanges,
- Mise en situations pratiques,
- Supports audiovisuels et multimédias,
- Simulateur en santé (Rescuci-Anne etc...),
- Feuille d'émargements.
- A l'issue de chaque module une attestation de présence sera remise au(x) stagiaire(s).

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Equipe Pédagogique :

Professionnels de santé des urgences du CHU de DIJON

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



Mis à jour le 18/09/2026

☰ C.E.S.U. 21 -CHU Dijon-Bourgogne - Hall A RDC - 14 rue Gaffarel -BP 77908 DIJON Cedex
Assistante de Formation : Laure FERRANDO - 03-80-29-37-38 - cesu21@chu-dijon.fr



Centre
d'Enseignement
des Soins
d'Urgence
21

N° Déclaration d'existence : 26.21.P0038.21
Délivré par la Préfecture de la Côte d'Or
N° SIRET CHU DIJON
262-100-076-00013



Durée : 2 journée soit 7h en présentiel

Horaires :

8h20-8h30 : Accueil

8h30-12h30 : Formation

12h30-14h00 : Repas

14h00-17h00 : Formation

Délais d'accessibilité :

Cf. calendrier en fin de catalogue



Capacité :

12 participants maximum



Tarif : 400€/participant

Équipe pédagogique :

Dr C. AVENA

Responsable pédagogique

Médecins, enseignants et équipe
pédagogique du CESU 21



Adaptabilité :

Les locaux du CESU sont adaptés pour
recevoir des personnes en situation de
handicap.

Les formations ne sont en revanche
pas toutes accessibles à l'ensemble du
public : contactez-nous pour connaître
les conditions et possibilités d'accueil
en fonction de votre handicap

Mis à jour le 18/09/2026

Formation à la gestion des situations violentes ou agressives aux Urgences

En 2023 :

1 Formation

10 Participants

Satisfaction : 9.4/10

Taux de réussite : 100 %

Public concerné : Tout personnel médical et paramédical exerçant dans une structure d'accueil des urgences adultes et/ou pédiatriques.

Pré requis : non-concerné

Objectif : Comprendre et repérer les situations à risques de violence. Connaître les mécanismes de l'agressivité. Savoir adapter son comportement face à une personne violente. Apprendre des techniques de protection verbales et physiques.
Connaître les différents asp

Compétences visées / Contenu de la formation :

- Reconnaître et anticiper les situations pouvant dégénérer,
- Accueillir un patient adulte agité ou un accompagnant menaçant
- Gérer les situations d'agressivité ou de violence,
- Protéger les autres patients, collègues et soi-même,
- Optimiser sa communication pour désamorcer un échange ou une situation potentiellement agressive
- Connaître et maîtriser les outils disponibles dans le service et l'établissement.

Méthodes et outils pédagogiques :

- Ateliers de simulation sur les gestes de défense à acquérir,
- Pédagogie active avec mise en situation simulée,
- Apports théoriques soutenus par des médecins urgentistes ou psychiatres, experts en sciences humaines, juristes et I(A)DE expérimentés dans une structure d'urgence adulte et pédiatrique,
- Simulateur hybride, patient standardisé,
- Table ronde avec les différents intervenants des situations violentes, Médecins, personnel paramédical SAU, Agent administratifs, Psychiatre, Psychologue etc.

Modalités d'évaluation :

Questionnaire d'évaluation (pré et post test)

Mises en situation professionnelle

Briefing / Débriefing

Téléchargez le livret d'accueil



@CESU21



Cesu 21



CALENDRIER FORMATIONS GESTES ET SOINS D'URGENCE

AFGSU 1

Les 16 et 19 novembre 2026
Les 01 et 02 décembre 2026
Les 25 et 26 mars 2027
Les 5 et 6 avril 2027

AFGSU 2

Les 20, 21 et 28 janvier 2027
Les 27, 28 et 29 janvier 2027
Les 10, 11 et 12 février 2027
Les 10, 11 et 12 mars 2027
Les 17, 18 et 19 mars 2027
Les 22, 24 et 25 mars 2027
Les 10, 11 et 12 mai 2027
Les 18, 19 et 20 mai 2027
Les 24, 25 et 27 mai 2027
Les 9, 10 et 11 juin 2027

Revalidation AFGSU 1 et 2

Le lundi 14 décembre 2026
Le jeudi 14 janvier 2027
Le vendredi 29 janvier 2027
Le jeudi 4 février 2027
Le lundi 15 mars 2027
Le jeudi 29 avril 2027
Le vendredi 14 mai 2027
Le lundi 26 mai 2027
Le lundi 14 juin 2027

CALENDRIER FORMATIONS SITUATIONS SANITAIRES EXCEPTIONNELLES

AFGSU SSE Annexe 3 et Annexe 4

Le 30 mars 2027

AFGSU SSE Annexe 5 - Damage Control

Le 01 octobre 2026

Le 20 novembre 2026

Le 28 avril 2027

Le 13 mai 2027

AFGSU SSE Annexe 7

Sera programmé au second semestre 2027

AFGSU SSE Annexe 8

Le 09 octobre 2026

Formation Référent en Situation Sanitaire Exceptionnelle

Les 30 mars et 01 avril 2027

Formation Formateur en Situation Sanitaire Exceptionnelle

Les 30 mars, 01 et 02 avril 2027

CALENDRIER FORMATIONS POUR LES FORMAEURS CESU

Formation de Formateur GSU (FFORGSU)

Du 08 au 12 février, du 05 au 09 avril 2027

Revalidation FFORGSU

Sera programmé au second semestre 2027

Maquillage en simulation

Le 26 janvier 2027

CALENDRIER FORMATIONS URGENCES PRE-HOSPITALIERE

FAE Ambulancier SMUR

Du 31 mai au 18 juin 2027

UMH-P

Les 03, 04, 05 et 06 novembre 2026

Accouchement inopiné en Préhospitalier

Le 30 novembre 2026

CALENDRIER FORMATIONS URGENCES INTRA

IOA

Les 04, 05 novembre, 03 et 04 décembre 2026

Les 11 et 12 mars, et 26 et 27 avril 2027

IDE AS SAUV

Les 07 et 08 octobre 2027

Les 15 et 29 mars 2027

Gestion des situations violentes ou agressives aux Urgences

Sera programmé au second semestre 2027